

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 84810081.4

51 Int. Cl. 4: **A 45 D 26/00**

22 Date de dépôt: 15.02.84

43 Date de publication de la demande:
21.08.85 Bulletin 85/34

84 Etats contractants désignés:
AT DE FR NL

71 Demandeur: Caremi, Carlo
Presidente della S.A. OUTILS RUBIS
CH-6855 Stabio.- Via Ligornetto(CH)

72 Inventeur: Baldesberger, Fides
Rotfluhstrasse 30
CH-8702 Zollikon(CH)

54 **Pincettes dépilatoires.**

57 Après une rapide revue des modèles des pincettes dépilatoires connues, on en a décrite une façon nouvelle, qui en est complètement diverse.

Ces pincettes présentent, en plus des avantages qui en sont conséquence de leur construction particulière, (grande maniabilité et stabilité) un plan de prise (c) du poil très ample, qui, en plus, a ses deux surfaces parfaitement parallèles et coincidentes, si que chaque poil y est pressé et engagé d'une façon stable, soit qu'il soit pris selon sa longueur ou en biais.

C'est pour cela que l'extraction du poil en est rapide et sans douleur.

Ces pincettes rendent possible la prise du poil tout près de la peau et donc son extraction plus profonde.

Ces pincettes sont aussi très pratiques pour vider les comédones.

PLANCHE I

Dessin "A"



PINCETTES DEPILATOIRES.

Cette Invention est référée à une façon particulière de Pincettes à arracher les poils superflus et n'est pas seulement le résultat d'une forme ou façon constructive, mais aussi celui d'observations anatomiques, ayant le but d'en perfectionner, soit la prise, soit l'arrachement indolore des poils.

Dès à présent les pincettes affectées au même but sont à considérer de la façon suivante, selon leur présentation et leur structure générale :

1 ... elles sont constituées seulement de deux minces lames rectilignes un peu bombées vers l'extérieur dans leur milieu, pour réaliser un certain effet de ressort et achevant en pointe ou presque en pointe, ou sont cylindriques.

A l'autre coté les deux lames sont soudées ou autrement engagées l'une sur l'autre.

2 ... les deux lames, même en conservant la forme décrite ci dessus, ont les extrémitées de prise arquées de façon à former un angle vers l'intérieur des pincettes et sont plus écartées dans leur partie moyenne, dans le but

(du reste en général pas atteint) d'avoir une prise meilleure et un plus large jeu de ressort.

Dans le même but les extrémités livres des lames sont souvent élargies et aplaties en façon de spatule.

Ces pincettes, par conséquence de leur construction tres légère et assez primitive , présentent toujours des difficultés dans l'approche bien rangé des extrémités de prise des deux lames, qui s'alignent péniblement, de sorte que souvent la prise du poil au point juste ^{en} est douteuse et l'extraction difficile et douloureuse.

3 ... l'on connaît aussi des pincettes, semblables à celles déjà décrites ci dessus, mais qui ont les extrémités de prise droites, en façon de spatules chagrinées dans leur surface intérieure. Ces pincettes permettent, plus ou moins aisement selon leur forme, de sélectionner et prendre le poil presque en angle droit sur sa longueur, c'est-à-dire sur une superficie très petite, raide et souvent sébacée, par conséquent la prise en sera instable et l'épilation sera loin d'être bien faite et sans douleur.

En chagrinant la surface intérieure du point de prise on ne réalise pas d'effet, car le poil n'est pas élastique et cependant ne se laisse pas écraser.

Il faut aussi considérer qu'en général les pincettes connues sont faites en acier commun, quelque fois nikélé,

et le plus souvent le traitement protectif à beaucoup de penchant à s'érailler en formant des aspérités et en découvrant le métal qui se rouille.

Cette Invention élimine complètement toutes difficultés qu'on a énumérées et réalise des pincettes dépilatoires ayant des caractéristiques très remarquables, assez supérieures aux autres pincettes connues.

L'objet de cette invention présente une rigidité et une masse assez élevées et une forme particulièrement appropriée.

En effet, la construction de ces pincettes dépilatoires a été fort étudiée et perfectionnée. Elles sont réalisées en acier inoxydable à hautes performances et ont une rigidité très élevée, ainsi qu'une élasticité et une résistance vraiment remarquables.

Les deux lames, qui forment les pincettes selon l'invention, sont amincies à leur extrémité sur leur côté supérieure libre, tandis que leur côté en bas reste plain.

Chaque lame est aiguisée jusqu'à environ quelque 1/10 de millimètre et achève coupée en biais.

Le but libre de chaque lame est saillant dans le côté intérieur et forme une surface d'environ 9 mm^2 . (valeur uniquement indicatif) saillante à peu près d'un demi millimètre, ce qui cause une espèce de mince marche.

Quand les pincettes sont pressées, les deux surfaces saillantes forment un véritable plan de prise du poil et non seulement une ligne de prise, c'est-à-dire qu'on a un plan de prise qui est beaucoup plus efficace dans la prise des poils que la simple ligne de prise des pincettes connues.

En effet ce plan de prise est particulièrement stable car les plans saillants (marches) des deux lames se superposent l'un sur l'autre , de façon que le poil à arracher est pris très étroitement, même si l'on agit sur les pincettes avec une très faible pression.

Avec les pincettes selon cette Invention, quel que soit la position du poil, la surface de prise est toujours assez grande et plane et le poil reste bien assuré car les deux plans de prise restent justement superposés . Le poil, soit qu'il est pris selon sa longueur, soit en biais, est toujours pressé fermement, si qu'on le peut arracher au premier coup et pratiquement sans douleur.

Surtout en plaçant ces pincettes presque parallèles à la peau et avec la partie inférieure des leur extrémités libres y-pressées, la prise du poil en est facilitée et elle a lieu le plus bas possible, vers la racine même du poil, c'est pour cela que son accroissement en est retardé.

Les deux plans de prise (marches) suivent le profil des pincettes, mais à leur côté antérieur (c'est à dire vers l'extrémité soudée des pincettes) leur bord est coupé verticalement ou en biais. On a donc deux modèles de pincettes selon cette Invention :

1 ... pincettes à marche verticale,

2 ... pincettes à marche en biais .

L'effet en est le même, le choix entre les deux modèles est seulement personnel, car il dépend de la main de l'Opérateur et de ses dispositions particulières.

Ces pincettes peuvent être aussi utilisées dans l'extirpation des comédones, c'est-à-dire de ces petits cylindres de matière blanchâtre, souvent grise ou noire au sommet, qui siègent surtout sur le visage, dans l'intérieur de la peau.

A cet effet il faut presser avec ces pincettes la peau autour des comédones, en faisant sortir la matière qui remplit le follicule.

Suivent deux Tables de dessins et l'explication des signes.

EXPLICATION DES DESSINS.

PLANCE 1.

Dessin A. Pincettes vues en face.

- a.,.,.où les deux lames des pincettes sont soudées
- b ... extrémité pliée des pincettes.
- c ... surface formant le " plan de prise "

Dessin B. Pincettes vues en raccourci.

- a ...comme dans le dessin A
- b ... " " " " "
- c ...les deux plans opposés,entre les quels est pris et serré le poil.

PLANCE 2.

Dessin c Lame des pincettes; indications comme en dessin

A.

Dessin C 1 Lame des pincettes du modèle vertical.

Dessin C 2 Lame des pincettes du modèle en biais.

NB. Les indications de ces Dessins sont les mêmes de

la Plance .1.

RE V E N D I C A T I O N S .

- 1 ... Pincettes dépilatoires , caractérisées par une construction complètement originale.
- 2 ... Pincettes comme dans la revendication 1 ,caractérisées par deux plans de prise,entre lesquels le poil est pressé et arrêté d'une façon stable .
- 3 ... Pincettes comme dans les revendications 1 & 2 ,construites en matériel très stable,ayant des plans de prise très amples et qui restent toujours parallèles entre eux,si que le poil,même pris et arrêté insuffisamment reste bien arrêté.
- 4 ... Pincettes comme dans les revendications da 1 à 3,qui peuvent être utilisées avantageusement aussi pour vider les comédones .

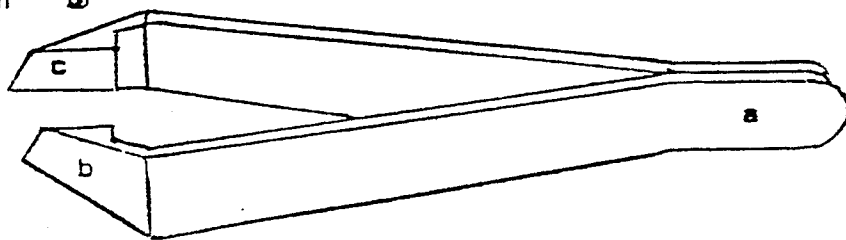
1/2

PLANCE 1

Dessin " A "

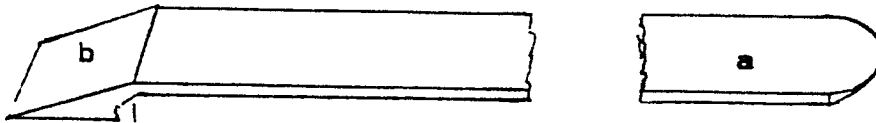


Dessin " B "

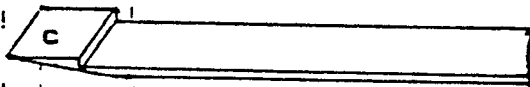


PLANCE " 2 "

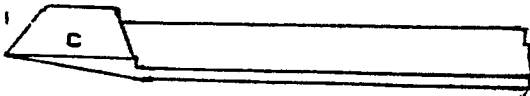
Dessin " C " "



Dessin " C 1 "



Dessin " C 2 "





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
X	CH-A- 194 583 (THE KURLASH CO.) * page 2, colonne de gauche, lignes 19-47; figures 1-6 *	1-4	A 45 D 26/00
X	FR-A-1 127 592 (CONVERSAT) * page 1, colonne de droite, lignes 10-19; figures 1,3,4 *	1-4	
X	US-A-1 974 106 (GARDELLA) * figures 8,9 *	1-4	
X	US-A-2 042 985 (GARDELLA) * figures 1-4 *	1-4	
A	US-A-1 889 475 (HENKEL)		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			A 45 D A 61 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 02-10-1984	Examineur SIGWALT C.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			